

Mercredi 10 septembre 2025

Les injections de PRP by Arthrex ACP® au cabinet

- Injections échoguidées intraarticulaires et intratendineuses
- Organisation des vacances
- Conseils pré et post-injection
- **Module optionnel** : Initiation à l'échographie (théorie et pratique)



Lieu

Le Lab | Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Instructeurs

Thibaud Berlivet, Médecin du sport – Cabinet Pluridisciplinaire PM2S | Nantes

Fabrice Michel, Médecin MPR – CHU Besançon | Besançon

Mercredi 10 septembre 2025 | Le Lab | Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Module optionnel : Initiation à l'échographie

07:30 - 07:40	Accueil des participants	
07:40 - 08:25	Présentation – Retours sur les notions à connaître & prise en main d'une sonde échographique : tenue et réglage	<i>S. Aulagner & N. Didier</i>
08:25 - 09:45	Workshop – Savoir repérer les structures anatomiques sous échographie – Savoir guider une aiguille sous échographie Fantôme Techniques In & Out of place – Les coupes anatomiques importantes, repérages anatomiques sur patient	

Module commun : Les injections de PRP by Arthrex ACP® au cabinet

09:30 - 09:45	Accueil des participants	
09:45 - 09:55	Introduction et présentation des solutions orthobiologiques Arthrex	
09:55 - 10:10	Présentation – Principe et physiopathologie du PRP	
10:10 - 11:10	Présentation – Retours d'expérience pratique : indications intraarticulaires, intratendineuses, méniscales et ligamentaires	
11:10 - 11:30	Présentation – Les conseils pré, per et post-injection	
11:30 - 12:00	Échanges	
12:00 - 13:00	Déjeuner	
13:00 - 14:30	Workshop Groupe 1 – Membre inférieur : repérages anatomiques sur humain et fantômes puis injection des indications sous échoguidage	Workshop Groupe 2 – Membre supérieur : repérages anatomiques sur humain et fantômes puis injection des indications sous échoguidage
14:30 - 14:45	Pause	
14:45 - 16:15	Workshop Groupe 1 – Membre supérieur : repérages anatomiques sur humain et fantômes puis injection des indications sous échoguidage	Workshop Groupe 2 – Membre inférieur : repérages anatomiques sur humain et fantômes puis injection des indications sous échoguidage
16:15 - 16:45	Debriefing – L'essentiel à retenir	

N. Didier & M. Draxler

F. Michel

T. Berlivet & F. Michel

T. Berlivet

En parallèle –
Démonstration et manipulation des seringues de la gamme ACP Thérapie

En parallèle –
Démonstration et manipulation des seringues de la gamme ACP Thérapie

T. Berlivet & F. Michel

Inscriptions

Le nombre de places est limité à 14 participants dont 8 pour le module optionnel, c'est pourquoi il est primordial de réserver.

Pour valider l'inscription, le participant doit confirmer sa participation et procéder au règlement. Le participant sera redirigé sur la plate-forme de paiement sécurisé « Swikly » au moment de sa confirmation de participation.

À noter : sans paiement, l'inscription ne sera pas prise en compte par Arthrex. La société Arthrex prend en charge le transport jusqu'à Lyon, les transferts en taxi, l'hébergement lorsque le programme le nécessite, la formation et le déjeuner dans les locaux d'Arthrex. Les frais annexes sont à la charge du participant.

Pour des raisons de législation, Arthrex ne peut plus accorder d'hospitalité aux étudiants en formation initiale, tout participant pris en charge doit attester qu'il n'est pas étudiant au moment de l'hospitalité octroyée par l'Entreprise et certifier être inscrit au CNOM en tant que médecin.

Les cours sont réservés aux professionnels de santé exerçant et résidant en France métropolitaine. Hors France métropolitaine, nous vous invitons à vous rapprocher de votre distributeur Arthrex.

Les frais d'inscription diffèrent en fonction de la formule de cours choisie, soit :

- Module commun uniquement :

Les frais pour le module commun s'élèvent à 250 € TTC/personne.

- Module optionnel suivi du module commun :

Les frais pour les modules optionnel et commun s'élèvent au total à 350 € TTC/personne.

Conditions d'annulation

- Remboursement de 100% des frais engagés ou de la caution, pour une demande d'annulation 30 jours avant la date de l'événement.
- Remboursement de 50% des frais engagés ou de la caution, pour une demande d'annulation entre 29 et 15 jours avant la date de l'événement.
- Aucun remboursement des frais engagés ou de la caution, pour une demande d'annulation en dessous de 15 jours avant la date de l'événement.
- Pour les étudiants en formation initiale, aucune hospitalité ne peut être prise en charge.

Informations pratiques

Mercredi 10 septembre 2025

Arthrex, Business Park Lyon Monts d'Or
1, avenue Charles de Gaulle
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Contact

Arthrex, Business Park Lyon Monts d'Or
1, avenue Charles de Gaulle
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél. : +33 4 81 659 667

E-mail : medicaleducation@arthrex.fr



Le Lab

Arthrex® 